

MODALITES D'INSCRIPTION

Les enfants sont inscrits à la journée, repas du midi compris.

Les inscriptions doivent être communiquées, au plus tard, la semaine précédant l'accueil de l'enfant. Elles se font auprès de la mairie ou auprès de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs. La mairie et la direction se réservent le droit de refuser une inscription si le seuil d'encadrement est dépassé.

Les inscriptions faites le samedi matin pour le lundi suivant ne seront plus validées.

Les annulations doivent être communiquées au plus tard 5 jours avant l'accueil de l'enfant à la mairie ou à l'équipe d'animation pour préserver l'organisation des services. Passé ce délai, seul un certificat médical ou un motif valable validé par la directrice permettront un remboursement.

Les garderies :

Sont comprises en temps de garderie les accueils

de 8h00 à 9h00

de 17h00 à 18h00

Ces temps d'accueil sont facturés en plus de la journée d'inscription.

Modalités d'inscription :

Les enfants sont accueillis jusqu'à 9h30 par l'équipe d'animation et les familles peuvent venir les chercher à partir de 16h30.

S'il s'agit d'une autre personne que le représentant légal, une autorisation écrite sera demandée.

Les tarifs :

	Tarif plein	QF < 601	3e enfant
Garderie (la ½ heure)	0,90 €	0,70 €	Même tarif
Journée	14,00 €	11,00 €	½ tarif
Sortie	17,00 €	14,00 €	½ tarif

Contact et inscriptions :

Mairie - 1, place de la Mairie - 56240 LANVAUDAN
tél: 02 97 33 33 08 / mairie @ lanvaudan.fr



ACCUEIL DE LOISIRS LANVAUDAN



3-12 ans

Du 8 juillet

au 2 août 2024



Contact et inscriptions : Mairie - 1, place de la Mairie -
56240 LANVAUDAN

tél: 02 97 33 33 08 / mairie @ lanvaudan.fr

INSCRIPTION

L'organisation

- > L'accueil, le matin, se fait entre 8h00 et 9h00 pour le temps de garderie
- > Les activités commencent à 9h00
- > Le départ des enfants se fait entre 16h30 et 17h00
- > La garderie du soir est ouverte de 17h00 à 18h00

Date	Garderie matin	Journée	Garderie soir	Date	Garderie matin	Journée	Garderie soir
Lundi 8 juillet				Lundi 22 juillet			
Mardi 9 juillet				Mardi 23 juillet			
Mercr 10 juillet				Mercr 24 juillet			
Jeudi 11 juillet				Jeudi 25 juillet			
Vendredi 12 juillet				Vendr 26 juillet			
Lundi 15 juillet				Lundi 29 juillet			
Mardi 16 juillet				Mardi 30 juillet			
Mercredi 17 juillet				Mercr 31 juillet			
Jeudi 18 juillet				Jeudi 1 ^{er} août			
Vendredi 19 juillet				Vendredi 2 août			

NOM : _____

PRENOM : _____

A LIRE ATTENTIVEMENT:

Le responsable de l'enfant certifie avoir souscrit une assurance (responsabilité civile) au nom de l'enfant couvrant tout dommage causé à autrui et dégradation du matériel et équipement.

En cas de perte ou de vol d'objet personnel, l'organisateur décline toute responsabilité.

L'organisateur pourra utiliser à des fins d'illustration et non des fins commerciales toute photo prise dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs. oui () non ()

Toute absence non prévenue dans les délais ou injustifiée sera facturée.

Les responsables de l'enfant autorisent l'équipe de direction à prendre toute mesure qu'elle jugerait utile au cas où celui-ci aurait besoin de soins urgents et médicalement constatés.

Nom du médecin traitant : _____

Je, soussigné _____, responsable légal de l'enfant _____, certifie avoir connaissance des conditions figurant sur ce volet d'inscription et autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs.

Fait à Lanvaudan, le / / 2024

Signature :

MEMO FRIGO

L'organisation

- > L'accueil, le matin, se fait entre 8h00 et 9h00 pour le temps de garderie
- > Les activités commencent à 9h00
- > Le départ des enfants se fait entre 16h30 et 17h00
- > La garderie du soir est ouverte de 17h00 à 18h00

NOM : _____ PRENOM : _____

Date	Garderie matin	Journée	Garderie soir	Date	Garderie matin	Journée	Garderie soir
Lundi 8 juillet				Lundi 22 juillet			
Mardi 9 juillet				Mardi 23 juillet			
Mercr 10 juillet				Mercr 24 juillet			
Jeudi 11 juillet				Jeudi 25 juillet			
Vendredi 12 juillet				Vendr 26 juillet			
Lundi 15 juillet				Lundi 29 juillet			
Mardi 16 juillet				Mardi 30 juillet			
Mercredi 17 juillet				Mercr 31 juillet			
Jeudi 18 juillet				Jeudi 1 ^{er} août			
Vendredi 19 juillet				Vendredi 2 août			

Le programme détaillé sera à découvrir chaque semaine.

En cas de modification des horaires de départs et d'arrivées (sorties),
les familles seront informées au plus tôt.

Tous les jours, dans le sac :

Crème solaire

Casquette

Gourde

Maillot de bain

Serviette

Un change complet (pour les petits)

K-way (suivant la météo)

Pour chaque sortie : chaussures fermées

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse :

Régime général () Régime MSA ()
Quotient familial (*fournir un justificatif*)

N° allocataire :

Responsable légal 1

Nom : Prénom :

Tél 1 : Tél 2 :

Responsable légal 2

Nom : Prénom :

Tél 1 : Tél 2 :

Nom et adresse de facturation :

.....
.....
.....

Pour la mairie (ne pas remplir)

Dossier reçu le :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Document confidentiel

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pour l'accueil de votre enfant.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Fille Garçon

Vaccinations :

Merci de fournir une copie des pages « vaccinations » du carnet de santé (possibilité de les faire en mairie).

Renseignements médicaux :

L'enfant suit-il actuellement un traitement médical ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente.

Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance.

L'enfant a-t-il des allergies ? Alimentaires Lesquelles ?

Y-a-t-il un P.A.I. ?

Autres :

Recommandations des parents :

Merci de noter ici les informations que vous souhaitez porter à la connaissance de l'équipe de l'accueil de loisirs.

.....

.....

Fait à Lanvaudan, le

Signature :

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont conservées le temps de l'accueil. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le responsable du service enfance jeunesse, les agents municipaux en charge du péri et extra-scolaire. Elles sont conservées pendant une année scolaire selon l'art 3 n° 2015-433 du 10 dec 2015 portant adoption d'une norme simplifiée relative aux traitements automatisés des données à caractère personnel mise en œuvre par les collectivités territoriales et les personnes morales de droit public et de droit privé gérant un service public aux fins de gérer les services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extra-scolaires et de petite enfance.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.